

Le Petit **BUNO**



le Conseil Municipal
vous souhaite de joyeuses fêtes
et une bonne année 2018



**Fête de la Betterave...
cracheur de feu !**

S O M M A I R E

Infos pratiques	page 02
Editorial	page 03
Actualités en bref	page 03
Projets / Annonces	page 04
La vie communale	page 05
La vie associative	page 08
Jeux	pages 5-8-10
La vie scolaire	page 11
Infos diverses	page 12





Mairie

Contact mairie

Tél : 01 64 99 48 87 - Fax : 01 64 99 32 32

Courriel : mairie@buno-bonnevaux.fr

Site internet : www.buno-bonnevaux.fr

Ouverture de la mairie

Lundi : 14h-16h

Mercredi : 10h-12h

Vendredi : 15h-18h

BLOC-NOTES

Eco-centre

ZONE DU CHÊNET : Tél : 01 64 98 94 66

Ouverture saison d'été : 1^{er} avril - 14 octobre :

- lundi au samedi : 9 h-17h45 sans interruption

- dimanches et jours fériés : 9 h-11h45

Ouverture saison d'hiver : 15 octobre - 31 mars

- lundi au samedi : 9h-16h45 sans interruption

- dimanches et jours fériés : 9h-11h45

Fermeture : 25 décembre, 1^{er} janvier et 1^{er} mai.

MOIGNY-SUR-ECOLE

Accessible avec la même carte que celle de la zone du Chênet (déchets végétaux uniquement)

Rue des Rimberts

Horaires d'ouverture :

- Du mardi au vendredi : 10h - 13h

- Samedi et dimanche : 9h - 13h30

Fermeture les lundis et les jours fériés

PASSAGE DES ENCOMBRANTS

- 07 MARS 2018

- 05 OCTOBRE 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL



En séance de travail

Onze fois réuni cette année 2017, le conseil municipal n'a de cesse de travailler... Cela témoigne de sa volonté, sous l'égide du Maire, de faire vivre le village.

C'est dans une ambiance sereine et démocratique que, désormais, les débats et délibérations sont menés.

Agenda EN BREF

- **FIN DES INSCRIPTIONS SUR LISTE ÉLECTORALE** : 31 décembre 2017
- **VŒUX DU MAIRE ET ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS SUR LA COMMUNE** : 27 janvier 2018
- **LES ŒUFS DE PÂQUES DE BUNO** : 2 avril 2018
- **NETTOYAGE DU PRINTEMPS** : 8 avril 2018
- **FÊTE DES VOISINS** : 22 juin 2018
- **FÊTE DE LA BETTERAVE** : 7 octobre 2018

État civil

NAISSANCES :

- Andréa Barreira, né le 22 septembre 2017
- Romane Desmulie Courteau, née le 25 septembre 2017

Bienvenue et félicitations aux parents

DÉCÈS :

- René Mugens, décédé le 24 mars 2017
- Robert Ichard, décédé le 15 août 2017
- Marie Benoît, décédée le 20 septembre 2017
- Robert Poisson, décédé le 12 octobre 2017
- Sophie Agnus, décédée le 15 octobre 2017

Toutes nos condoléances





Le mot DU MAIRE

Chères Bonnevaliennes, Chers Bonnevaliens,

Que le temps passe vite ! Nous voici déjà en fin d'année.

Tant de choses se sont passées dans notre vie communale, associative et scolaire : la fête des voisins, la rentrée scolaire, le repas des anciens, la fête de la betterave, Halloween, le Père Noël de Buno, ... etc.

Je vous invite à revoir les résumés à travers ce numéro de notre journal. Nous vous remercions pour les retours positifs concernant le premier numéro de notre journal paru en juin dernier.

Nous avons reçu de votre part, beaucoup de demandes et doléances. Nous avons donné suite à la plupart, il nous reste encore des sujets en suspens. Soyez rassurés, nous y travaillons !

Avec toute l'équipe municipale, je vous souhaite de radieuses fêtes de fin d'année, à vous et à vos proches.

Surtout, n'abusez pas des bonnes choses !

Amicalement

Bernardin Coudoro

AFM TÉLÉTHON INNOVER POUR GUERIR

50 kg de piles collectés dans notre village au bénéfice du Téléthon édition 2017 : 1 Pile = 1 don

Notre mairie s'était portée volontaire comme point de relais pour la collecte. ■



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE

Elus et habitants de Buno-Bonnevaux et des communes voisines, sapeurs-pompiers, gendarmes, fanfare l'Echo de la Vallée et anciens combattants ont honoré la mémoire des héros de la Première Guerre mondiale.

Il y a un siècle, 1917 fut une année terrible, marquée par des offensives très meurtrières et incertaines, le doute des combattants des deux camps et l'armistice germano-russe qui permit aux forces de l'axe de se retourner vers l'ouest. Cependant, l'autorité et le charisme de Clémenceau d'une part et l'arrivée progressive des soldats des Etats-Unis d'autre part, permirent de croire en la victoire. ■



L'actualité EN BREF

LE VIVRE ENSEMBLE

Face aux incivilités qui touchent l'ensemble des communes, certains rappels s'imposent :

Ordures : Le dépôt sauvage d'ordures devient insupportable alors que des espaces spécifiques ont été mis en place dans la commune et que l'éco-centre de Milly-la-Forêt est ouvert sur de longues plages horaires. Ces dépôts sont par ailleurs interdits autour des bornes d'apport volontaire et peuvent faire l'objet de lourdes amendes.

De plus, il faut veiller à ne pas laisser les poubelles sur les trottoirs. Ces derniers sont des lieux de passage public et doivent être libres pour la circulation.

Chiens : La circulation des chiens est réglementée. Les chiens doivent être tenus en laisse et les animaux de certaines races doivent même être muselés. Des incidents ont été à déplorer sur le territoire communal. Le non-respect de la réglementation peut conduire à de sévères sanctions. Il convient que les propriétaires restent maîtres de leur chien. En cas d'incident, contactez la gendarmerie pour établir un procès-verbal.

Bruits et feux : Par ailleurs il est rappelé que le bon voisinage nécessite d'éviter un certain nombre de nuisances pouvant importuner les voisins proches : utilisation de tondeuses ou de tronçonneuses le dimanche, feux dans les jardins...

Haies : Pour des raisons de sécurité électrique et d'harmonie du cadre de vie, il convient que chaque propriétaire s'assure que ses massifs de haie ne touchent pas les câbles électriques et téléphoniques. La hauteur maximale prévue au plan local d'urbanisme est de 2m ou 1m80 selon les essences. Le PLU est disponible en mairie pour consultation.

Drones : Il est interdit de survoler une agglomération ou des personnes et d'effectuer des prises de vues sous peine d'amende : Arrêté du 30 mars 2017 modifiant l'arrêté du 17 décembre 2015 relatif à l'utilisation de l'espace aérien par les aéronefs sans pilote à bord.

Chasse : La chasse communale ou privée est une activité historique qui se pratique sur notre territoire, ce qui permet la régulation de la faune. Toutefois, les règles de vigilance et de sécurité pour le bien de tous sont nécessaires : le balisage bien visible de la chasse, la zone de non-tir en direction des habitations à une distance de moins de 150 mètres, la non-violation de la propriété privée, ... En cas d'incident, contactez la gendarmerie pour établir un procès-verbal.

Vapotage : Le vapotage dans l'espace public est réglementé depuis le mois d'avril 2017, notamment sur les lieux de travail et d'usage collectif. Décret n°2017-633 du 25 avril 2017. ■

Gendarmerie de Milly-la-Forêt : 01 64 98 80 27

PACS

La charge des Pactes Civils de Solidarité (PACS) est transférée aux officiers de l'état civil des communes en lieu et place des greffes des tribunaux d'instance depuis le 1^{er} octobre 2017 : Article 48 de la loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016. ■



RÉNOVATION DU BÂTIMENT DU RESTAURANT DE L'AÉRODROME



Le bâtiment dédié aux usages de l'Association Aéronautique du Val d'Essonne (AAVE) abrite le restaurant et la salle de briefing. Agé de plusieurs décennies, il est affecté par une humidité incommode qui entraîne une consommation excessive d'électricité en période hivernale.

Ce projet consiste à isoler l'ensemble du bâtiment par un bardage en bois intégrant

du chanvre comme isolant. Ce matériau provient de la filière développée par l'entreprise locale « GATICHANVRE ». Il est aussi utilisé dans les fibres soufflées dans la toiture et les sous-couches du parquet. De nouvelles fenêtres et portes à double vitrage ont été installées ainsi que des toilettes pour les personnes à mobilité réduite. Les produits choisis permettent, par ailleurs, d'assurer une meilleure inté-

gration dans le cadre boisé environnant.

Merci à tous ceux qui accompagnent le projet, tant financièrement que dans le conseil et le suivi : Le Conseil Départemental, l'Etat, La Communauté des Communes des 2 Vallées (CC2V), l'Association Aéronautique du Val d'Essonne, le restaurant l'Envol et les élus de Buno-Bonnevaux. ■

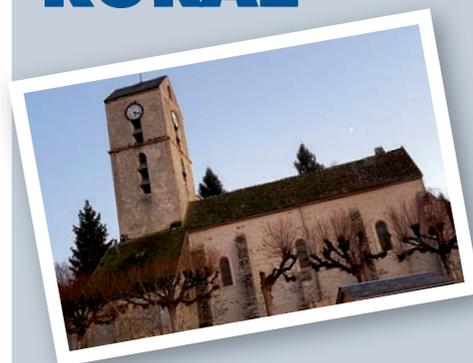
PLATEFORME D'APPORT VOLONTAIRE

En cours d'achèvement, cette installation vient renforcer notre dispositif de collecte des déchets.

Sa situation géographique bénéficie notamment aux habitants de la zone sud de la Commune.



CONTRAT RURAL



La première partie du projet, en particulier la réfection de la toiture de l'église St Léger, est programmée pour 2018. L'état de la toiture que l'on peut constater depuis la place du village, nous donne un aperçu de la nécessité à agir.

23 JUIN FÊTE DES VOISINS



Moment de convivialité dans une ambiance musicale

Le 23 juin la municipalité a organisé la fête des voisins. Celle-ci a connu un grand succès puisque 120 personnes – petits et grands – ont répondu à l'appel. L'ambiance est vite créée grâce aux musiciens de la « MJC Sud-Essonne » et aux chanteurs de Buno, chorale récem-

ment créée, qui entonne des chansons connues, vite reprises par les spectateurs.

Les tables sont rapidement occupées, ce qui donne parfois lieu à des retrouvailles émouvantes. Les discussions vont bon train et les plats préparés avec soin par les participants passent de main en main

alors que derrière leur barbecue, Cédric et Frédéric livrent sans cesse côtelettes, grillades, saucisses et merguez.

La soirée s'est prolongée tard, les dernières tables étant rangées à la lueur des phares après l'extinction de l'éclairage public. A l'an prochain en espérant un ciel aussi clément !

JEUX

RECONSTITUER LES MOTS

Le clocher en abrite : _ I _ E _ _ _

Sort parfois de son lit : _ S _ _ _ _ E

Belle prise dans l'étang : _ R _ _ H _ _

Ville proche du 45 : _ _ L _ _ _ E _ _ E _

Un sentier du village : _ _ N _ A _ _ _ A _

Nom de l'ancien train passant par Buno-Bonnevaux : _ O _ R _ O _ _ _ I _

Ils se déroulent en mairie : _ C _ _ T _ _ S

Veille au coin du feu (difficile) : _ O _ _ _ _ E _ R

Parfois intégrée dans la rotation des cultures : _ A _ _ E _ _

Les terres du plateau en sont couvertes : _ I _ O _

Qualifie des nappes : _ H _ _ A _ _ _ U _ _

FÊTE DE LA BETTERAVE

Buno en fête - XIV^e édition



Le village a retrouvé son animation traditionnelle. La fête communale confirme en effet le renouveau des activités souhaitées par la nouvelle équipe.

Dès le samedi les volontaires s'activent pour monter les barnums et préparer le matériel. Les conseillers municipaux se relaient durant toute la nuit pour éviter une éventuelle dégradation des installations.

Dès le lever du jour les exposants s'installent sur la route de la Brosse pour la mise en place du vide-grenier. Certains viennent de loin et les tables se garnissent rapidement alors qu'arrivent les premiers clients. Vaisselle, vêtements, jouets... suscitent la convoitise et les négociations vont bon train. Pendant ce temps, café et croissants attirent autour du stand du Comité des loisirs.



A 11 h 30 la cour de la mairie se remplit rapidement au son de la musique de la fanfare « L'Echo de la vallée ». Plusieurs élus des communes voisines s'ajoutent à la population pour écouter le discours de Monsieur le Maire qui rappelle les droits et les devoirs des citoyens. Suit un apéritif qui donne l'occasion de commenter les dernières nouvelles municipales ou nationales, de discuter du temps ou encore de renouer avec des amis.

Les visiteurs gagnent ensuite la place où petits et grands se dirigent vers les animations diverses. La girafe gonflable retentit des cris des plus jeunes alors que le clown cyclo-jongleur concentre bien des regards par son adresse et ses pitreries. Les stands attirent les passionnés d'activités manuelles, de bijoux anciens, d'articles en laine mohair du Gâtinais ainsi que les gastronomes amateurs de miel ou de bon vin. D'autres visiteurs repartent vers les étals du vide-grenier à la recherche d'un trésor ou se dirigent vers la cour de la mairie pour s'activer au chamboule-tout, tirer à la carabine ou modeler personnages et bijoux. De nombreux lots récompensent les plus performants...et les autres. Beaucoup de personnes admirent aussi l'exposition de M. Bellchambres qui rappelle le passé du village et ses transformations progressives.

Pendant ce temps, le concours de la betterave décorée dévoile ses lauréats. Les



œuvres sont remarquables comme en témoigne la photo, qu'elles traduisent le travail des adultes ou des enfants. Baptême de l'air et jouets récompensent les vainqueurs.

Durant tout l'après-midi, les animations mobilisent petits et grands. Les promenades en poneys suscitent notamment un grand engouement, d'autant que le ciel, longtemps incertain, s'éclaire peu à peu.



Hélas, les jours sont déjà courts en octobre et il faut interrompre les festivités. Plus de 200 personnes ont répondu à l'appel de vos élus. Une belle journée pour cette reprise de la fête communale.



HALLOWEEN

FÊTE D'HALLOWEEN 4 NOVEMBRE

Des visiteurs effrayants...

Cette année, les habitants du centre-bourg ont vu des petits monstres débarquer chez eux. Une aventure qui a comblé de joie les enfants et les parents qui les accompagnent.

Après s'être rassemblé sur la place Jean-Marie Ferry, le cortège a arpenté les rues et chemins du village, maison par maison.

L'énorme butin en bonbons et friandises diverses a mis en valeur la générosité des habitants et fait le grand bonheur des enfants. Il s'ensuit un méga-goûter accompagné de jeux dans la cour et les locaux de la mairie.

Organisée par l'association des parents d'élèves (RPE) du Regroupement Pédagogique Inter-communal (RPI), avec le soutien de la mairie, cette fête a connu un grand succès, malgré le temps pluvieux qui n'a aucunement découragé les enfants.



Monsieur le Maire de Buno-Bonnevaux a reçu les remerciements des parents d'élèves pour avoir permis cette manifestation. En retour, il salue l'engagement de l'association aux côtés des élus pour que le bonheur et l'éducation des enfants restent une priorité.

PÈRE NOËL DE BUNO 9 DÉCEMBRE

Il arrive par avion du grand Nord !

Renouant avec la tradition, la fête de Noël s'est déroulée sur l'aérodrome. L'avion a relayé la calèche de l'édition antérieure, provoquant la frayeur du père Noël plus à l'aise au sol que dans les airs.

L'après-midi commence par un spectacle dans la salle du restaurant. Les jeunes admirent de multiples scènes réunissant

cowboys et indiens. Cette animation provoque aussi un vif intérêt chez les parents et les grands parents comme en témoignent les regards attentifs et les fréquents applaudissements. Puis vient l'annonce de l'arrivée du Père Noël.

Celui-ci est accueilli dans l'enthousiasme par les enfants. L'arrivée toujours spectaculaire de la houppe rouge annonce en effet la distribution de bonbons... si l'on sait répondre à quelques charades ou si l'on connaît ses tables de multiplication, ses leçons de sciences, de géographie et d'histoire. Le gros sac de friandises est vite épuisé par le ballet incessant des enfants.



Vient ensuite la distribution des cadeaux, appelée par les cris unanimes de la jeune assemblée : « Les cadeaux, les cadeaux... » Plus de 60 enfants se sont vus remettre un jouet et les anciens sont repartis avec une valise de bonnes conserves, de vins fins et autres gourmandises. De quoi patienter jusqu'au 25 décembre !

Merci aux organisateurs, aux animateurs et à tous les habitants de notre village pour avoir participé à ce nouveau Noël communal.



COMITÉ DES LOISIRS

Le repas des retraités

Le repas des retraités a eu lieu le samedi 16 septembre au restaurant « O Resto » à Boutigny-sur-Essonne. Une trentaine de personnes ont répondu à notre invitation. De nouveaux participants se sont joints aux anciens et se sont vite intégrés au groupe. Le déjeuner s'est déroulé dans une ambiance bien sympathique. Le public a répondu avec enthousiasme aux questions de Marie-Lise sur les jeux olympiques (La France venait d'obtenir ceux de 2024) et a repris en chœur des chansons anciennes qu'elle proposait. Le repas a été aussi une bonne occasion pour rappeler le passé du village et quelques anecdotes particulièrement cocasses. Tout ceci nous laisse espérer de nouveaux convives pour l'an prochain.



La bourse aux jouets-puériculture

La 2^{ème} bourse aux Jouets - Puériculture a eu lieu le 30 septembre dans la salle de la mairie avec une bonne participation.

Les jeux de société

Les jeux de société continuent certains mardis après-midi dans la salle de la mairie. Notre dernier rendez-vous a eu lieu le mardi 5 décembre de 14h00 à 18h00.

Pour 2018 un prochain calendrier sera établi et vous serez informés des dates.

Les jeux de société sont ouverts à toutes les personnes qui le souhaitent et nous serions heureux d'avoir de nouveaux participants pour compléter les équipes...ou faire connaître d'autres jeux. Ces après-midis constituent de bons moments de convivialité. Aucune participation n'est demandée, sauf pour le goûter.

Le marché de Noël

Les 25 et 26 novembre dernier, le Comité des loisirs proposait ses services de restauration (buvette, sandwiches, crêpes et vin chaud) lors du traditionnel marché de Noël organisé par l'Association des Petites Mains. Cette dernière proposait des objets de décoration, des bijoux artisanaux, des jouets en bois mais aussi des chocolats et des produits du terroir. Bref, de quoi satisfaire enfants et parents en leur donnant un avant-goût des fêtes à venir.



JEUX

SUDOKU

				7	4		
8	4		2				
	2		1				
	2	6	7				
		7	1	5		3	6
				2		8	
		8	3	9	5		
		9		6	8	4	
					6	1	

Solution en page 12

LA PÊCHE EN PLEIN ESSOR

L'étang de Buno connaît depuis le printemps un développement rapide de sa fréquentation. La société de pêche recense en effet 35 actionnaires, 40 adhérents au mois et 88 adhérents à la semaine. Ces chiffres sont particulièrement encourageants et témoignent du dynamisme de l'équipe dirigeante.



Pour étoffer son effectif, celle-ci recherche de nouveaux membres motivés par l'accueil des nombreux amateurs, débutants ou confirmés, qui peuvent pratiquer leur loisir toute l'année dans un cadre particulièrement agréable. Et les prises sont parfois spectaculaires comme en témoigne ce beau brochet.

LA CHASSE BAT SON PLEIN

Les battues au gros gibier ont commencé et les chasseurs passent d'agréables journées. Le président et le garde-chasse organisent les battues et veillent à la sécurité et au bon déroulement de celles-ci en apposant des panneaux et en encadrant soigneusement le périmètre défini. Les chasseurs se postent à différents endroits de leur territoire, puis un meneur et ses chiens se lancent à la poursuite du gros gibier. Hélas, il arrive parfois qu'un sanglier, se sentant menacé, charge les chiens. Récemment, 3 chiens ont été blessés, et l'un d'eux a succombé. Heureusement le meneur est indemne ! Ceci explique les mesures de sécurité prises avant chaque battue.

L'AAVE UN DEMI-SIÈCLE DE RÊVE !



2017 aura été une année bien "chargée" pour l'Association aéronautique du Val d'Essonne, club vélivole implanté sur l'aérodrome de Buno-Bonnevaux. C'était en effet l'année du cinquantenaire ! C'est en 1967 que le club s'est transplanté à Buno-Bonnevaux, chassé de La Ferté-Alais par les activités du Centre d'essais en vol de Brétigny, lui-même sous la pression du trafic grandissant à Orly.

La saison 2017 n'a été qu'une succession d'événements :

- Dédale, l'association regroupant tous les passionnés de planeurs anciens, a tenu son rassemblement annuel à Buno fin avril-début mai. Plus d'une dizaine de planeurs d'ancienne génération, la plupart en bois et toile, se sont joints aux appareils actuels, en composites, montrant ainsi l'évolution technologique en cinq décennies.
- Relancée ces dernières années, la compétition des "4 jours de Buno" (dont la première édition remonte aux années 1980) a eu lieu en mai.
- L'unique épreuve française du Grand Prix FAI de vol à voile a également eu lieu en Essonne à la fin juin, avec une vingtaine de planeurs emmenés par des pilotes de haut-niveau dans des épreuves de type "régates". Cette compétition internationale a été remportée par un pilote de l'AAVE, Christophe Abadie.
- La Fédération française de vol à voile (FFVV) avait également retenu l'aérodrome de Buno pour organiser, fin juillet, la Coupe de France féminine de vol à voile. Sur la même période, l'AAVE a réalisé son traditionnel stage "Voler plus vite".

(suite page 10)

MEMOPLUS

La mémoire, nous en avons tous besoin et c'est elle que nous travaillons le jeudi de 10h à 12h, salle de la mairie. Il est faux de dire que nous avons un nombre défini de neurones à notre naissance. Nous le savons et nous créons sans cesse des "bébés neurones" et de nouvelles connexions (synapses). Je suis là pour les stimuler, les fortifier, voire les créer par le biais d'exercices distrayants (chants d'oiseaux, billets de banque, langage des signes, smiley...). Ce cours est à la fois ludique et sérieux mais celles qui en parlent le mieux sont les "élèves" bonnevaliennes ou non, alors venez les rejoindre...si vous vous en souvenez !

DANSE FOLK

Lucien nous propose de la danse folk le mercredi de 20h à 22h dans la petite salle au-dessus de la mairie. Voici un nouveau travail de mémorisation en douceur qui allie convivialité et perpétuation d'une tradition (danses bretonnes, irlandaises...). Nous manquons d'adhérents et le cours menace de fermer ! Nous demandons 50€ par personne pour l'année pour contribuer aux frais du professeur !

LA VIE ASSOCIATIVE

AAVE (suite de la page 9)

Le 17 juin, l'aérodrome a servi de cadre à une fête permettant aux anciens membres et aux actuels de se retrouver, avec de nombreuses animations : vols de modèles réduits, présentation d'avions et de planeurs anciens, démonstrations de voltige... avec un dîner agrémenté d'une présentation "nocturne" d'un planeur de voltige avec effets pyrotechniques. Pour l'occasion, un ouvrage a été édité, retraçant 70 ans de vol à voile en Essonne, de l'après-guerre à La Ferté-Alais jusqu'à nos jours à Buno-Bonnevaux.

TROPHÉE BUNO 2017

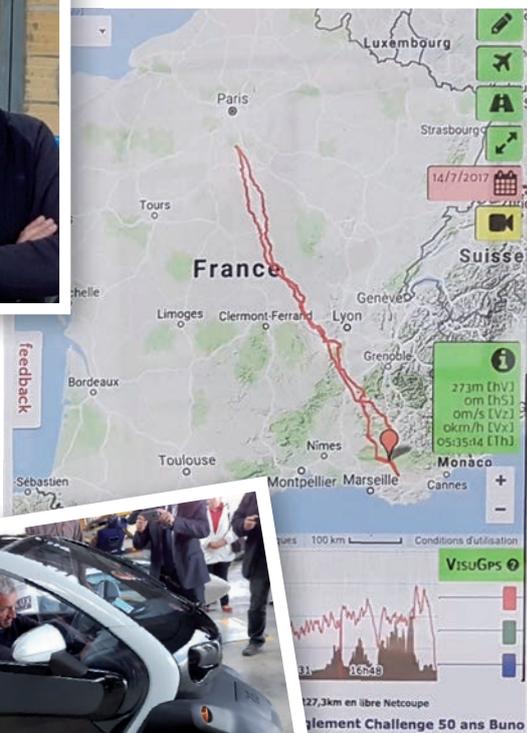
Pour souligner en beauté ses 50 années d'existence, le club a, durant la saison, mis en place un challenge sportif ouvert à tous les vélivoles français. Il s'agissait de réaliser en planeur la plus grande distance au départ, à l'arrivée ou au passage de l'aérodrome de Buno. C'est Gilles Navas qui a remporté ce challenge, doté d'une Renault Twizy, en réalisant un étonnant vol de 1.149 km sur le parcours Vinon-sur-Verdon/Buno-Bonnevaux aller-retour, exploit donnant lieu à un record de France...

Rajoutez à cela de classiques stages Montagne (fin mars-début avril) et Voltige (début novembre) et vous comprendrez pourquoi l'AAVE fait partie des clubs vélivoles les plus dynamiques. A 50 ans, l'association atteint sa pleine maturité !

www.aave.fr



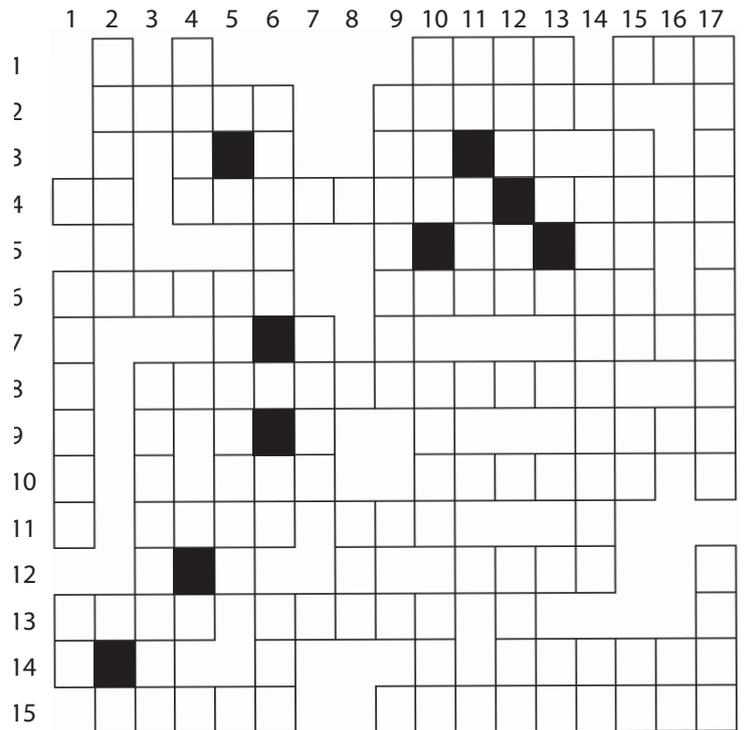
Gilles Navas



Carte extraite de l'exposition de M. Bellchambers.



JEUX



Horizontalement

- 1 : Gros rochers. Appel sonore
- 2 : Plante souvent associée aux céréales. Installée sur l'Essonne
- 3 : Conjonction de coordination
- 4 : L'alliance en est souvent faite. Il abonde sur notre territoire. Le cerf traqué y est
- 5 : Auxiliaire au présent. Le chien le ronge
- 6 : Elle était gonflable sur la place. Chemin de la commune. Une rue du village
- 7 : Elle peut être étoilée
- 8 : Hameau du village
- 9 : Fourrure grise et blanche
- 10 : S'adresse au cheval. Moulin de la commune
- 11 : La rivière en possède. Mesure agraire
- 12 : Arbuste épineux
- 13 : L'AAVE en organise. Champignon de nos bois
- 14 : Abondent sous le chêne
- 15 : Pousse sur les rives de l'Essonne. A commencé le 3 juin 2016. Annonce la pluie

Verticalement

- 1 : Troncs d'arbres abattus. A été regardé
- 2 : Taxe perçue à l'entrée d'une ville
- 3 : Recherchées au printemps sous les feuilles
- 4 : Récoltés en juillet
- 5 : Un chemin de la commune
- 6 : La plus âgée. Souvent associés aux coutumes. Élément essentiel d'un café
- 7 : Le vent l'a créée sur la rivière
- 8 : Tête forte
- 9 : Elle se déroule en été
- 10 : Fait partie d'un moulin. Terrasse étroite sur la paroi d'une montagne. Un stand de la fête de la betterave
- 11 : Offre le choix. Supplément en argot
- 12 : Il en existe une des champs. Céréale
- 13 : Adverbe ou conjonction
- 14 : Une partie de la commune. 2018 en est un.
- 15 : Vit dans l'aisance. Symbole de l'or. Sans vêtement.
- 16 : Préposition
- 17 : Jouxte St Léger. Le modèle la prend

Solution en page 12



EN AVANT POUR UNE NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE !

Photos Sophie Finot

L'utilisation du chanvre

Les 30, 31 septembre et 1^{er} octobre, les élèves ont exposé leurs travaux et œuvres sur le chanvre à Eco bâti (où ils nous expliquaient comment utiliser le chanvre).

Ils avaient fabriqué des briques de chanvre avec de l'argile et du chanvre. Ils ont également identifié plusieurs formes de la plante comme : la chènevotte (la tige), la laine de chanvre, le chènevis (graine).



Le parcours stressant

Vendredi 13 octobre, toute la journée, les élèves de CM2 de Buno ont passé leur permis vélo avec les gendarmes d'Evry.

Quand les brigadiers sont arrivés, ils ont présenté le déroulement de la journée : le matin, la théorie et l'après-midi, le maniement du vélo. Sur le tableau, ils ont fait un dessin d'une route où ils avaient les noms, par exemple : accotement, chaussée.... Ce sont les noms des trottoirs et routes des villes et des villages. Ils ont rappelé les règles du piéton et du cycliste. Puis, les élèves ont eu un petit test.

L'après-midi, les gendarmes les ont fait passer avec leur vélo pour la partie pratique. Ceux qui étaient en train de passer leur permis étaient stressés de peur de ne pas réussir. En premier, les enfants ont slalomé, puis ont passé des petites bosses. Il y avait ensuite une grande bosse qui représentait un dos d'âne. Après, deux plots qui représentaient un huit, puis, il y avait une planche à bascule, et enfin ils devaient s'arrêter précisément.

Quand tout le monde eut fini, les élèves ont reçu leur permis vélo.

1...2...3... partez

Ce lundi 16 octobre, les élèves de la classe de CM2 ont couru 20 minutes sur le plateau de Buno au milieu des champs.

Les élèves ont été évalués sur leur performance et leur endurance.

Ils ont tous réussi ! Ils étaient fatigués, mais satisfaits de ne pas avoir abandonné. Pour leurs efforts, ils ont reçu un sachet de bonbons, des gâteaux et une bouteille d'eau fraîche... Les deux premières filles, Valeska et Ausanne, et le premier garçon, Thomas, ont eu une coupe remise par



l'association de course à pied du "Le lièvre et la tortue" de Maisse qui est venue pour l'occasion.

Merci à Sophie leur photographe !

Articles écrits par les élèves



